



COMMUNIQUE DE PRESSE

EN MARGE DE LA 63EME SESSION DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES SUR LA
CONDITION DE LA FEMME,

LA CEDEAO ORGANISE UNE REUNION DE HAUT NIVEAU DES MINISTRES DU GENRE ET DE LA FEMME SUR LE MARIAGE DES ENFANTS EN AFRIQUE DE L'OUEST.

New York, 13 Mars 2019 : En marge des activités officielles de la 63^{ème} session de la Commission des Nations Unies sur la Condition de la Femme, le Département Affaires Sociales et Genre de la CEDEAO, organise une réunion de haut niveau des Ministres du Genre et de la Femme des Etats Membres de la CEDEAO sur le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest. Cet important événement qui porte sur le thème : **«Accès des filles à la protection sociale et aux services publics comme moyen de lutte contre le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest »** se tiendra ce jeudi 14 mars 2019 à 11H30 à la Salle de Conférence N12, au siège des Nations Unies à New York aux Etats Unis.



A travers cette session interactive, la CEDEAO souhaite partager les bonnes pratiques en matière de protection sociale et d'accès aux services publics pour lutter contre le mariage des enfants; identifier les défis en matière de protection sociale et d'accès aux services publics et définir les priorités régionales de protection de l'enfant à prendre en charge d'ici 2030 par les Etats membres sur la base de la feuille de route de la réunion Ministérielle d'Abuja.



L'objectif principal de la participation de la délégation de la CEDEAO, conduite par l'**Honorable Siga Fatima JAGNE**, Commissaire aux Affaires Sociales et Genre à cette 63ème session de la CSW, est de renforcer l'influence des Etats membres de la CEDEAO dans l'Agenda international sur l'égalité de Genre mais aussi, d'apporter la contribution de la CEDEAO aux discussions sur les conclusions agréées à travers sa participation active au Débat Général, aux sessions plénières et aux sessions parallèles qui y sont organisées.

Il est à noter que cette 63ème édition de la CSW est assez particulière. En effet, elle se tient à une année de la célébration des 25 ans de la Conférence de Beijing et l'évaluation de sa Plateforme d'Action et de l'évaluation des 20 ans de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies dédiée à la question Femme, Paix et Sécurité dans le monde. Elle se tient également à quelques encablures de la date cible de la Vision 2020 de la CEDEAO, lancée en 2008, et qui engage les Etats Membres à aller d'une CEDEAO des Etats à une CEDEAO des Peuples en intégrant les femmes dans le développement.

En mettant en place cette vision, la CEDEAO, dans son analyse prospective, avait compris qu'«à l'horizon 2020, les questions de genre en Afrique de l'Ouest se poseront avec plus d'acuité en raison du rôle déterminant des femmes dans le développement; de leur part importante dans la population de la CEDEAO ; et des enjeux liés à la problématique de leur insertion socioéconomique : formation, emploi, droits d'établissements, accès aux moyens de production, vulnérabilité, discrimination, droits humains fondamentaux, etc.».

C'est pour cette raison, elle a mis en place des solutions appropriées bâties autour d'actions concertées au niveau national et régional impliquant l'intégration effective des femmes dans la construction d'une région prospère et ouverte sur le monde.

**METTONS FIN AU MARIAGE DES ENFANTS EN AFRIQUE DE L'OUEST
EN FACILITANT L'ACCES ET LE MAINTIEN DES FILLES A L'ECOLE,
LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE,
ET LE RELEVEMENT DU POUVOIR ECONOMIQUE DES MENAGES.**

